

HORAIRES & COUT session 2011/2012

HORAIRES DU LYCEE :

Du LUNDI au VENDREDI de 8 H 00 à 11 H 50 et de 13 H 00 à 16 H 50
Les dates de stages seront communiquées à l'élève en temps utile.

FRAIS D'INSCRIPTION : 60 Euros.

FRAIS DE SCOLARITE : 760 Euros pour l'année scolaire, les familles peuvent bénéficier des Bourses nationales ou Départementales.

CAUTION : 152 Euros non encaissés qui seront rendus en fin de scolarité pour TOUT CONTRAT MENE A TERME, déduction faite éventuellement :

1. Soit des frais de réparation des dommages provoqués par l'élève
2. Soit des locations de blouses dues par l'élève
3. Soit des amendes demandées aux élèves pour oubli à l'établissement de matériels ou vêtements
4. Soit des livres prêtés et non rendus par l'élève.

MODALITES DE REGLEMENTS :

Le jour de l'inscription définitive nous vous demandons :

- 1) 1 chèque de Frais d'inscription 60 Euros, encaissé de suite

Frais de scolarité : 3 chèques encaissés comme suit :

- 2) 1 chèque de 260 Euros fin Novembre 2011
- 3) 1 chèque de 250 Euros fin Février 2012
- 4) 1 chèque de 250 Euros fin Avril 2012

MATERIEL & FOURNITURES : 599 Euros. (999 € - 400 € bourse d'équipement BEPJ versée par la Région.) Pour les élèves boursiers, une prime d'équipement est attribuée au cours du 1^{er} trimestre de la scolarité.

Dans ce montant sont compris :

1. Le sac et tout le matériel professionnel fournis par l'établissement.
2. Les livres d'enseignement professionnel et certains livres de l'enseignement général.
3. Cotisation A.S. pour sport
4. Abonnement «Coiffure de Paris»

Cette somme peut être réglée en quatre fois maximum. Ces chèques seront remis lors de l'inscription définitive et encaissés au :

- | | |
|---------------------|-----------|
| • 1er JUIN 2011 | 150 Euros |
| • 1er JUILLET 2011 | 150 Euros |
| • 25 AOUT 2011 | 150 Euros |
| • 25 SEPTEMBRE 2011 | 149 Euros |